

# Nouveau Protocole Sanitaire

## COVID-19

**Réunion du Comité d'Hygiène et Sécurité  
(CHS)**

**Jeudi 12 novembre 2020**

**Groupe de travail du CHS**

**Lundi 16 novembre 2020**

**Validation en Conseil d'Administration**

**Lundi 30 novembre 2020**

# Préambule

Suite aux directives gouvernementales, et en application du protocole sanitaire national en vigueur sur notre territoire, nous nous sommes réunis afin de mettre en œuvre un nouveau protocole sanitaire au collège Sylviane TELCHID.

En effet, le chef d'établissement est chargé en application du décret n°82-453 de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous son autorité dans la limite de ses attributions et dans le cadre légal des délégations qui lui sont consenties.

Le décret précise que l'employeur a l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs. Ces mesures comprennent :

- Des actions de prévention des risques professionnels
- Des actions d'informations et de formations
- La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés

L'ensemble des personnels et usagers sont concernés (personnels enseignants et administratifs, ATTEE, élèves, parents, intervenants extérieurs).

**Responsable de la mise en œuvre : La Principale**  
**Assistée par l'Adjointe Gestionnaire**  
**Assistée par l'ACMO (Assistant de prévention Chargé de la Mise en Œuvre)**

<b>FICHES DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Numéro</b>	<b>Intitulé</b>
<b>FF1</b>	<b>Gestes sanitaires, barrières : Mesures</b>
<b>FF2</b>	<b>Arrivée et circulation des personnes</b>
<b>FF3</b>	<b>Accès aux bâtiments</b>
<b>FF4</b>	<b>Organisation des cours</b>
<b>FF5</b>	<b>Organisation des interclasses</b>
<b>FF6</b>	<b>Organisation de la récréation</b>
<b>FF7</b>	<b>Organisation de la demi-pension</b>
<b>FF8</b>	<b>Conditions de travail des élèves</b>
<b>FICHES DE NETTOYAGE</b> <i>(non modifiées, conforme à l'ancien protocole)</i>	
<b>Numéro</b>	<b>Intitulé</b>
<b>FN1</b>	<b>Service général</b>
<b>FN2</b>	<b>Service restauration</b>

# LES FICHES DE FONCTIONNEMENT

# Gestes sanitaires et barrières : Mesures

**FF1**

(non modifié/  
conforme à  
l'ancien  
protocole)

**POUR TOUS**

**Port du masque obligatoire pour tous**

**Avant l'arrivée au collège** : la famille doit vérifier la température de leur enfant

**A l'arrivée au collège** : l'élève ou l'adulte se désinfecte les mains en les lavant à l'eau et au savon ou au gel.



Réduire les contacts physiques entre personnes dans les espaces clos

Respecter la distance 1 mètre.

Affichage des gestes barrières dans toutes les salles.

Formation pour tous aux gestes, aux notions d'hygiène et de sécurité.

**En cas de suspicion de contamination**

**Elèves**

- En cas de suspicion suite à la constatation de symptômes (toux, éternuements, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.), l'élève sera isolé de façon immédiate dans une salle dédiée
- La famille sera contactée pour un retour au domicile ou prise en charge par les services d'urgence.
- Les personnels prenant en charge l'élève doivent impérativement respecter les gestes barrières.
- La famille sera informée de la procédure à suivre à savoir ; éviter les contacts et consulter le médecin traitant
- Un nettoyage approfondi de la pièce où aura résidé l'élève devra être entrepris.
- L'élève ne pourra revenir au collège qu'après un avis médical écrit.
- En cas de test positif, les services académiques seront informés.
- La famille sera accompagnée, notamment en cas d'existence de fratrie (risque de contamination intrafamiliale), ainsi que les parents des élèves de la classe.

**Personnel ou autres adultes**

- L'adulte sera isolé de façon immédiate dans une salle dédiée.
- Il sera informé de la procédure à suivre à savoir ; éviter les contacts et consulter le médecin traitant pour la prise en charge.
- Un nettoyage approfondi de la pièce où aura résidé l'adulte devra être entrepris.
- L'adulte ne pourra revenir au collège qu'après un avis médical écrit.
- En cas de test positif, les services académiques seront informés.
- Le personnel sera accompagné dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale.

<b>Arrivée et circulation des personnes</b>		<b>FF2</b> <i>(non modifié/ conforme à l'ancien protocole)</i>
<b>Arrivée du personnel</b>	<p><b>Le port du masque est obligatoire pour accéder au collège</b></p> <p>Le personnel accède à l'établissement par le parking à digicode et se lave les mains dès son arrivée au collège. Tous les bâtiments seront utilisés. L'accès dans l'établissement se fait en respectant les distances de sécurité. Les enseignants retrouvent les élèves sous leur préau respectif. Chaque salle de cours sera équipée d'un distributeur de gel et de distributeurs de lingettes. Le personnel est équipé à minima de 2 masques homologués fournis par l'établissement. Des protections supplémentaires sont prévues pour les situations particulières (vie scolaire, personnel de santé, personnel de la restauration)</p>	
<b>Arrivée des élèves</b>	<p><b>Le port du masque est obligatoire pour entrer au collège.</b></p> <p>Les élèves accèdent par l'entrée principale après la descente du bus que le chauffeur organise. L'entrée se fait en file indienne jusqu'aux préaux et les élèves vont se laver les mains dès leur entrée. Deux préaux de récréation seront utilisés : la cour principale pour les 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> et la cour sous l'administration pour les 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> Après la sonnerie, les enseignants récupèrent les élèves pour se rendre dans leur salle en suivant le sens de la circulation.</p>	
<b>Accueil des parents et usagers</b>	<p><b>Le port du masque est obligatoire pour entrer au collège.</b> <b>Les parents et usagers seront informés par affichage, mail, site, téléphone whatsapp du protocole sanitaire.</b></p> <p>L'agent d'accueil procédera au respect des consignes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des gestes barrières</li> <li>- Réduire les contacts physiques entre les personnes</li> <li>- Aucune personne ne sera autorisée à pénétrer dans la loge</li> <li>-</li> </ul> <p>L'accueil est conditionné exclusivement par une prise de rendez – vous. Les parents et usagers resteront derrière le portail en respectant la distance de sécurité. Le parent devra se laver les mains au gel hydro-alcoolique posé à l'entrée. Sans ce lavage et sans port du masque, le parent ne sera pas autorisé à poursuivre son parcours dans l'établissement.</p>	

## Accès aux bâtiments

**FF3**

*(une phrase  
modifiée/ le reste  
est conforme à  
l'ancien protocole)*

### Accès aux cours de récréation

**Le port du masque est obligatoire pendant les récréations**

Les récréations se déroulent sur deux espaces par niveau de classe.

Ils vont se laver les mains dans les sanitaires en respectant les distances de sécurité.

Durant la récréation, les élèves doivent respecter les distances de sécurité selon leur groupe classe respectif et le masque ne doit pas être enlevé.

A l'issue de la récréation, les élèves sont invités à regagner leur salle de cours en respectant le fléchage.

### Montée et descente

Sur l'ensemble du parcours, chacun doit respecter le fléchage et la distance de sécurité.

L'accès aux bâtiments pédagogiques se fait par la rampe d'entrée ensuite un fléchage indique le sens vers les bâtiments C, D, B.

Une fois à l'étage, une signalétique indique la direction pour rejoindre la salle de cours.

**L'entrée et la sortie s'effectuent par la même rampe pour les 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> et par le bas « coté sport » pour les 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>**

<b>Organisation des cours</b>		<b>FF4</b>
<b>Horaires des cours</b>	Modification des horaires du règlement intérieur : <b>Utilisation du créneau M5 possible pour fluidifier l'organisation</b> 7h-11h15/ 13h30-16h30 Ou 7h-12h15 / 14h30-16h30	
<b>EDT</b>	Les élèves suivront leur EDT réglementaire	
<b>Salle</b>	La salle est affectée à un professeur	
<b>Avant d'entrer en classe</b>	L'élève se lave les mains au gel hydroalcoolique disposé dans la salle avant de rejoindre la place qui lui est attribuée, sauf dans le cas de l'élève allergique qui devra disposer de son propre gel. Chaque élève devra avoir son matériel afin d'éviter les échanges.	
<b>Dans la classe</b>	Sous la responsabilité du professeur, les tables ou paillasse sont nettoyées avec des lingettes ou chiffons réutilisables avec une solution désinfectante. Ce nettoyage est effectué par les élèves et/ou l'enseignant.	
<b>Durant le cours</b>	Les élèves portent leur masque correctement. Ils ne changent pas de place (sauf cas de travaux particuliers. Dans ce cas le professeur veillera à procéder à un nouveau nettoyage) Les élèves n'ont pas le droit de se lever sans autorisation. En cas d'incident, le contact par Pronote sera à privilégier (Vie Scolaire). En sciences physiques, les manipulations seront sous le contrôle de l'enseignant, dans le respect des mesures sanitaires. Le professeur peut autoriser un élève à sortir quelques minutes pour respirer.	
<b>Disposition</b>	Les portes et clayettes des salles de cours sont maintenues ouvertes sur toute la durée de présence des élèves .	
<b>Relation avec la Vie Scolaire</b>	Respect des gestes barrières Utilisation de gel hydroalcoolique L'entrée sera régulée afin d'éviter des regroupements	



<b>Organisation des interclasses</b>		<b>FF5</b>
<b>Sortie de classe</b>	Les élèves se lavent les mains. Ils quittent la salle ensemble.	
<b>Circulation</b>	Afin d'éviter les brassages, les élèves circuleront par groupe-classe. Les élèves portent leur masque.	
<b>Sens de circulation</b>	1/ A 7h, 9h15, 13h25 et 15h35, les classes sont récupérées dans leurs zones respectives par le professeur chargé du cours. Le professeur est chargé de faire respecter les gestes barrières ainsi que le sens de circulation indiqué au sol. 2/ Aux autres heures, les groupes-classes suivent le fléchage indiqué au sol dans le respect des gestes barrières. <b>L'ensemble de la communauté éducative veille à ce que ces règles soient respectées.</b>	
<b>Entrée en classe</b>	L'élève se lave les mains au gel hydroalcoolique disposé dans la salle avant de rejoindre la place qui lui est attribuée, sauf dans le cas de l'élève allergique qui devra disposer de son propre gel.	

<h1>Organisation de la récréation</h1>		<b>FF6</b>
<b>Horaires de la récréation</b>	Horaires des récréations conformes au règlement intérieur (pas de modification)	
<b>Durant la récréation</b>	Deux zones de récréation  Chaque niveau se retrouve dans sa zone respective : En bas pour les 6 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> En haut pour les 4 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup>  Surveillance par la Vie Scolaire Vigilance de tout un chacun	

<b>Organisation de la demi-pension</b>		<b>FF7</b>
<b>Horaires de la demi-pension</b>	Service en continu de 11h20 à 13h30	
<b>Alignement</b>	A partir de 11h15, tous les élèves se regroupent par classe sous le préau central, sous la surveillance d'un AED Le respect des gestes barrières reste de rigueur	
<b>Avant l'entrée en salle de restauration</b>	Lavage des mains au lavabo extérieur avec du savon Entrée des élèves par groupe de 96 élèves	
<b>Dans la salle de restauration</b>	<b>Application du protocole renforcé en vigueur au niveau national</b> Lavage possible également au gel hydroalcoolique à l'entrée 2 par table 1 désinfection entre chaque service (tables et chaises) Plateaux préparés par un agent	

<b>Conditions de travail des élèves</b>		<b>FF8</b>
<b>Emplacement et utilisation des casiers</b>	Les casiers seront placés en extérieur (en attente de travaux d'aménagement, dans le respect de mesures de sécurité)	
<b>Cas des élèves ayant des pathologies</b>	Les familles se rapprocheront de la vie scolaire pour trouver une solution individualisée	
<b>Proposition du CHS (à privilégier)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Livres gardés dans les classes par les professeurs</li><li>- Utilisation du manuel numérique</li><li>- Un jeu de manuels dans les salles</li></ul>	

# LES FICHES DE NETTOYAGE

<b>Service général</b> <b>(tous les bâtiments y compris sanitaires et les équipements sportifs)</b>		<b>FN 1</b>
<b>Entretien des locaux</b>	Les procédures de nettoyage et d'entretien de tous les locaux seront adaptées et renforcées si besoin.	
<b>Matériel</b>	Lingette lavable. Spray virucide norme EN 14476 pour tables chaises et surfaces Produit virucide EN 14476 à diluer pour sols Gants Poubelles spéciales ou sachets poubelles pour masques usagés	
<b>Méthode de travail</b>	Se laver les mains avant l'utilisation du produit virucide Usage des gants jetables Pulvériser la lingette avec le virucide Désinfecter la surface Désinfection quotidienne Aération en continu de la pièce ou de la salle des cours Ouverture des portes et fenêtres avant l'arrivée des élèves et des équipes pédagogiques.	
<b>Surfaces concernées</b>	Les postes informatiques Le bureau Les tables Les chaises La brosse du tableau Les poignets de porte, de clayettes Les téléphones Sols Matériels EPS Les bancs Rampes	

<b>Service de restauration</b>		<b>FN 2</b>
<b>Entretien des locaux</b>	Le plan de nettoyage est revu et inséré dans le plan particulier de Maîtrise sanitaire amendé et DUERP	
<b>Matériel</b>	Lingette lavable Virucide norme EN 14476 spray Virucide norme EN 14476 à diluer pour sols Gants Poubelles spéciales et sacs identifiés pour masques usagers Chariot de desserte	
<b>Méthode de travail</b>	Se laver les mains avant l'utilisation du produit virucide Pulvériser sur la lingette Désinfecter la surface Désinfection quotidienne Aération en continu Ouverture des portes et fenêtres avant l'arrivée des élèves et des équipes pédagogiques	
<b>Surfaces concernées</b>	Les ustensiles Tout le matériel (micro onde, réfrigérateur, etc....) Les tables Les chaises Les poignets de porte, de clayettes Les téléphones Sols Fontaines à eau	